



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



19159004

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de l'EGE de son NEUFCHATEAU
le 27 NOV. 2019
jour de sa réception.
Greffe

N° d'entreprise : 0472.686.740

Dénomination

(en entier) : Ibconnect

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue de la prairie 39, 6890 Redu, Belgique

Objet de l'acte : Extrait de l'acte de nomination -gérants; Extrait de l'acte de démission -
gérants; Changement du siège social sur décision des gérants

Procès-verbal de l'assemblée générale spéciale des associés, tenue le 31/10/2019 au siège de la société.

(...)

Traitement de l'ordre du jour

L'assemblée prend les décisions suivantes :

1e décision :

L'assemblée se prononce sur la nomination de Vanessa Leblay pour une période indéterminée.

La nomination de gérant Vanessa Leblay est approuvée à l'unanimité.

2e décision :

L'assemblée se prononce sur la révocation de Michel Gillet.

La révocation de gérant Michel Gillet est approuvée à l'unanimité.

3e décision :

L'assemblée délibère sur le point suivant de l'ordre du jour.

Transfert du siège social

Il est proposé de transférer le siège de rue de la prairie 39 à B6890 Redu vers Rue Gabriel Sellière 56 à B6463 Lompret.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun associé ne demandant la parole, l'assemblée est clôturée à 14:30

Mentionner sur la dernière page du Vofel B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



Volet B - suite

Mod PDF 15.1

heures.

Fait à Redu le 31/10/2019.

Déposé en même temps en original PV de l'assemblée générale du 31/10/2019

Gillet Michel, gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/12/2019 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type <<Mention>>).